

SITUATION ET DÉSIGNATION

localisation du bien [adresse / bâtiment etc.] :

désignation :

Tels que lesdits biens existent avec leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve, le Preneur déclarant les connaître parfaitement pour les avoir vus et visités.

ÉQUIPEMENTS

Les biens loués comportent les équipements suivants :

DURÉE

Le présent bail est consenti et accepté pour une durée de :

Qui commencera à courir le :

, pour se terminer le :

Chaque partie aura la possibilité de donner congé à l'autre, à tout moment, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, courrier remis en mains propres ou acte huissier

Au moins : mois à l'avance.

Ce délai sera calculé à compter de la réception de la demande par l'autre partie dans les formes susvisées.

À défaut le présent bail sera reconduit tacitement pour la même durée.

DESTINATION DES BIENS LOUÉS

Les biens présentement loués devront être utilisés à usage de :

à l'exclusion de tout autre usage. Le locataire ne pourra, notamment, affecter les locaux à l'usage d'habitation, fût-ce à titre temporaire ou momentané, ni à l'usage professionnel, artisanal ou commercial. Il est précisé que le présent bail n'est pas conclu solidairement à un local d'habitation, commercial, artisanal ou professionnel.

